

Politique d'Éducation Inclusive

École Professionnelle des Arts Contemporains (EPAC)

 <https://epac.ch>

L'École Professionnelle des Arts Contemporains (EPAC SA) réaffirme, par la présente politique, son engagement à offrir une éducation artistique équitable, inclusive et humaniste, accessible à toutes et à tous, quelles que soient les différences individuelles, culturelles, sociales ou cognitives.

Nous croyons que chaque personne, indépendamment de son parcours, de ses origines, de ses capacités ou de ses identités, possède le droit fondamental de recevoir une formation artistique de qualité, de développer son plein potentiel créatif et de participer activement à la vie culturelle et intellectuelle de l'école.

L'inclusion constitue une valeur fondamentale de l'EPAC et s'inscrit dans une vision institutionnelle plus large fondée sur l'ouverture internationale, le dialogue interculturel, la diversité des parcours et l'égalité des chances. À ce titre, cette politique complète les engagements de l'établissement en matière d'internationalisation, de développement des compétences linguistiques et de qualité de l'enseignement.

Cette politique d'éducation inclusive établit les principes, orientations et mécanismes institutionnels mis en œuvre par l'EPAC afin de garantir un environnement accueillant, respectueux, accessible et stimulant pour l'ensemble de sa communauté éducative.

1. Principes fondamentaux

L'éducation inclusive à l'EPAC repose sur les valeurs suivantes :

Respect de la diversité

L'EPAC considère la diversité culturelle, linguistique, cognitive, physique, sociale ou identitaire comme une source essentielle de créativité et d'innovation artistique. Cette pluralité constitue la base de notre démarche pédagogique et de notre philosophie institutionnelle.

Égalité des chances

L'école s'engage à supprimer les obstacles d'ordre physique, pédagogique, financier ou social pouvant limiter l'accès, la participation ou la réussite de certains étudiants, afin d'assurer à chacun·e des conditions d'apprentissage équitables.

Accessibilité universelle

Les infrastructures, ressources pédagogiques, plateformes numériques et activités publiques de l'EPAC sont conçues ou adaptées pour garantir l'accès à tous les profils d'apprenants, conformément aux normes en vigueur et à l'esprit d'équité éducative.

Approche centrée sur l'apprenant

L'enseignement à l'EPAC se fonde sur un accompagnement individualisé permettant à chaque étudiant·e de progresser selon ses besoins spécifiques, son rythme d'apprentissage et son style cognitif, dans le respect de son autonomie et de sa dignité.

2. Engagements institutionnels

Afin d'assurer la mise en œuvre effective de ces principes, l'EPAC adopte les engagements suivants :

Admission équitable et inclusive

L'école accueille des étudiant·es aux parcours variés, y compris des personnes issues de groupes sous-représentés ou de contextes marginalisés. Les procédures d'admission sont transparentes, justes et fondées sur le potentiel artistique et la motivation, et non sur les seules références académiques.

Adaptations pédagogiques personnalisées

Les enseignant·es reçoivent une des directives spécifiques à la détection et à la prise en compte des besoins particuliers des apprenant·es. Des aménagements (rythmes d'apprentissage, formats alternatifs, technologies d'assistance, tutorat) sont mis en place pour favoriser la réussite de chacun·e.

Formation continue du personnel

Des sessions régulières de sensibilisation et de perfectionnement sont proposées à l'ensemble du personnel académique et administratif, afin de renforcer la compréhension des enjeux de l'inclusion, de la neurodiversité et de l'équité culturelle.

Espaces sûrs et respectueux

L'EPAC garantit un environnement exempt de toute forme de discrimination, d'intimidation, de harcèlement ou de stigmatisation. Des procédures de signalement claires, confidentielles et équitables sont mises à disposition pour toute situation contraire à ces principes.

Soutien financier et matériel

L'établissement s'efforce de lever les obstacles économiques à la réussite en développant des bourses, partenariats et dispositifs d'aide financière, ainsi qu'en favorisant l'accès à du matériel artistique ou technologique de base pour les étudiant·es en difficulté.

3. Inclusion artistique et culturelle

La mission artistique de l'EPAC confère à l'inclusion une dimension esthétique et culturelle essentielle.

Pluralité des expressions

L'école encourage les projets explorant la diversité des identités, des récits et des esthétiques. Les approches interculturelles, minoritaires et expérimentales sont valorisées comme leviers de renouvellement créatif.

Dialogue interculturel et ouverture internationale

Avec une communauté étudiante et enseignante issue de plusieurs pays, l'EPAC favorise la rencontre des perspectives, la collaboration transnationale et la production artistique partagée, en écho à sa philosophie d'école d'art ouverte sur le monde.

Accessibilité des événements culturels

Les expositions, conférences, performances, workshops et projets publics organisés par l'EPAC sont conçus pour être ouverts et accessibles à tous, notamment aux personnes en situation de handicap ou issues de publics éloignés de la culture.

4. Suivi, évaluation et amélioration continue

L'EPAC adopte une approche évolutive et participative de l'inclusion.

Des mécanismes d'évaluation réguliers permettent de :

- ⇒ suivre la mise en œuvre opérationnelle de cette politique au sein de l'établissement
- ⇒ recueillir les retours des étudiant-es, enseignant-es, personnels et partenaires externes
- ⇒ identifier les axes d'amélioration et les innovations pédagogiques à mettre en œuvre pour renforcer la qualité de l'accueil et de la formation

Les résultats de ces évaluations sont présentés dans le rapport annuel de qualité de l'école et intégrés à sa stratégie institutionnelle.

L'inclusion constitue pour l'EPAC une valeur fondatrice et non un simple objectif opérationnel.

Elle irrigue la vision, les pratiques pédagogiques et la culture institutionnelle de l'école, en cohérence avec les standards internationaux de l'enseignement supérieur artistique et les valeurs du Baccalauréat International (IB).

À travers cette politique, l'EPAC réaffirme son ambition de bâtir une communauté d'apprentissage inclusive, bienveillante et créative, où chaque individu peut trouver sa place, affirmer sa voix et contribuer à la richesse collective de l'art contemporain.

« L'inclusion n'est pas la tolérance de la différence, mais la célébration de sa puissance créative. »